

# la lettre d'informations du Creseb

Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne

N°5 - Octobre 2013



Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de la Région Bretagne

Responsable de publication : René Régnault, Président du Creseb • Rédaction : cellule d'animation du Creseb • Conception : Coconut • Impression : Media graphic

## SPÉCIAL - rencontres-ateliers du Creseb du 14 juin 2013

**Le 14 juin dernier, le Creseb a organisé une grande journée d'échanges et de débats scientifiques et techniques sur la question des flux d'azote et de l'approche socio-économique du changement en agriculture.**

**P**près de 180 personnes ont été réunies ce jour-là parmi lesquelles des scientifiques, des institutionnels (État, Région Bretagne, Onema, Agence de l'eau Loire Bretagne, Départements...) et des acteurs des territoires d'eau : des membres de commissions locales de l'eau, des techniciens de SAGE, des membres de commissions professionnelles agricoles, des structures de bassins versants, des associations de protection de l'environnement, des représentants professionnels agricoles et des instituts techniques...

Cette journée a été co-organisée avec les porteurs du projet de recherche Acassya « Accompagner l'évolution agro-écologique des systèmes d'élevage dans les bassins versants littoraux », qui sont principalement l'INRA et le comité des bassins versants de la Lieue de Grève. La restitution de ce projet a eu lieu au sein du territoire concerné par ce projet, la Lieue de Grève, à Pleumeur-Bodou (22).

Sur la majorité des territoires bretons et nationaux, l'atteinte des objectifs de qualité de l'eau passe par la réduction



des flux d'azote à l'exutoire des bassins versants. Ces flux étant majoritairement liés à l'agriculture, l'atteinte des objectifs de qualité de l'eau nécessite la mise en œuvre de changements de pratiques agricoles ou de systèmes agricoles, et l'évolution des structures de paysage. Ces changements doivent être réfléchis en fonction des enjeux des territoires (eau potable, écosystèmes littoraux fragiles...).

Différents facteurs interviennent dans les changements nécessaires à la reconquête de la qualité de l'eau : les systèmes agricoles en eux-mêmes, les dynamiques territoriales, les politiques publiques, l'économie et l'histoire du territoire. Ces changements ont par ailleurs un impact socio-économique sur les exploitations, sur le territoire et la filière agricole. La mise en œuvre d'actions pour réduire les fuites d'azote nécessite de s'intéresser conjointement aux sciences de l'environnement et du vivant, et aux sciences économiques et sociales.

Cette journée du 14 juin a donc été l'occasion d'aborder ces différentes dimensions en partageant des connaissances et en identifiant les besoins des territoires pour les accompagner dans leurs actions de reconquête de la qualité de l'eau.

Pour ce faire, les espaces suivants ont été proposés au cours de la journée :

- Le colloque de restitution du projet de recherche Acassya (+ d'infos sur le site de l'INRA)
- Les 3 ateliers du Creseb pour favoriser les réflexions de fond (cf. pages 2, 3 et 4)
- L'espace exposition (+ d'infos sur le site du Creseb)
- La séance plénière, l'après-midi, sous forme de tables rondes pour débattre autour des 2 thèmes clés de la journée : 1) quels enjeux et scénarios d'évolution des territoires pour l'eau et 2) comment accompagner les acteurs des territoires dans ces évolutions ?

**Pour plus de détails sur les contenus des ateliers,** nous vous invitons à retrouver leurs comptes-rendus, exposés et bandes sons sur le site Internet du Creseb.

Nous vous invitons également à retrouver les vidéos enrichies des présentations et tables rondes de la séance plénière de l'après-midi sur le site Internet du Creseb : [www.creseb.fr](http://www.creseb.fr)

## RETOUR SUR L'ATELIER N° 1 DU CRESEB



# LES DYNAMIQUES DE CHANGEMENT EN AGRICULTURE

Aujourd'hui, les questions environnementales constituent le principal canal par lequel les non agriculteurs vont interroger la pratique des agriculteurs.



La thématique du changement de pratiques agricoles en lien avec la reconquête de la qualité de l'eau est un sujet qui met profondément en jeu les valeurs de chacun des acteurs conduisant à de fortes tensions au sein des arènes de négociation.

Dans le cadre d'une négociation les parties doivent se positionner sur des opérations concrètes et non sur des

principes généraux ou des valeurs (pour lesquelles aucun arrangement n'est possible). Il est donc important de pouvoir construire les conditions favorables à la mise en débat des questions.

Les échanges lors de l'atelier ont permis de mettre en avant différentes dimensions, comme par exemple :

- **la complexité du changement en agriculture** en raison du poids

des contraintes économiques et de la nécessité de prendre en compte ce que c'est d'être agriculteur aujourd'hui (formes de solidarité, relations de confiance, contraintes sociales). Il apparaît nécessaire d'analyser le fonctionnement global de l'agriculture (sans isoler la pratique de l'agriculteur) en intégrant les dynamiques sociales et économiques qui font intervenir de nombreux acteurs.

## RETOUR SUR L'ATELIER N° 2 DU CRESEB



# L'ÉVALUATION DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DU CHANGEMENT DE

Suite à la présentation par le Président de la CLE de la Baie de Douarnenez du diagnostic socio-économique réalisé sur son territoire, deux outils scientifiques ont été présentés :

- Le modèle économique développé dans le cadre du projet SANCRE (UMR Smart - Inra) qui a permis de simuler l'impact économique global (y compris sur les filières amont et aval) d'un choc sanitaire sur un cheptel de bovins en Bretagne,
- Le diagnostic agraire et l'évaluation de projet (UFR Agriculture comparée - AgroParisTech) mis en œuvre sur un territoire bocager vendéen qui a permis :

1. une compréhension des dynamiques agraires locales et l'identification des différents systèmes de production présents,
2. une évaluation de l'impact de systèmes bovins herbagers économes,

à la fois pour les agriculteurs et pour la collectivité dans son ensemble.

La réalisation d'un diagnostic socio-économique à l'échelle d'un territoire (SAGE par exemple) permet notamment, d'avoir une connaissance du poids des différents secteurs économiques sur ce territoire (forte demande de la part des acteurs économiques) et d'objectiver certains échanges avec les acteurs économiques du territoire.

**L'intérêt d'aller au-delà de cette « photographie » en mobilisant les outils précédemment cités pour simuler les impacts économiques** d'une évolution de pratiques/de systèmes agricoles à l'échelle du territoire a été mis en avant. Une telle simulation permettrait d'intégrer un aspect dynamique et de mesurer les **impacts directs et indirects** (impacts sur les filières amont-aval et l'ensemble

des emplois induits par la production agricole, bénéfiques d'une reconquête de la qualité de l'eau...).

La conduite d'une telle simulation économique nécessite :

- de réfléchir à une échelle de travail pertinente : un bassin versant n'a souvent pas de « réalité » économique pour les filières agricoles, par ailleurs des documents de planification intègrent à d'autres échelles l'aménagement du territoire et le développement économique (SCOT)
- de réfléchir en amont sur les hypothèses d'entrée dans le modèle. La simulation conduite dans le cadre du programme de recherche SANCRE s'appuie sur des hypothèses de départ dont les conséquences sont relativement connues. Dans le cadre d'une simulation de l'impact économique d'un changement de pratiques ou de sys-

• **les spécificités territoriales**, ainsi, il est complexe d'apporter des réponses qui soient valables sur l'ensemble du territoire breton. Les connaissances doivent être co-construites avec les acteurs.

• **La formulation du problème en des termes « traitables » par chacun des acteurs**

Le fait que les enjeux soient partagés et que les solutions soient connues ne signifie pas que les problèmes sont formulés en des termes traitables par l'ensemble des acteurs sur un bassin versant: un problème formulé du point de vue environnemental n'est pas nécessairement un problème traitable pour les agriculteurs.

Le « changement » n'est pas un but en soi mais il est posé par rapport à un problème que l'on souhaite résoudre. Dans le cadre de la reconquête de la

qualité de l'eau, le problème est posé d'un certain point de vue. Ainsi, chaque acteur doit reformuler les enjeux en des problèmes qui soient traitables de manière opérationnelle.

• **L'importance des réseaux de dialogues**

Le changement passe par l'appui à la démarche de résolution de problème. La résolution de problème est une activité de réflexion (« quoi faire et comment le faire? ») qui s'inscrit dans un système de normes partagé (culture technique locale) et qui peut s'appuyer sur différents lieux de dialogue. L'acteur du changement est le « collectif » et non pas chaque agriculteur individuellement. Est ainsi mis en avant l'importance des réseaux de dialogues, entre les agriculteurs eux-mêmes et avec les autres acteurs de la société (les relations, les dynamiques).

Il apparaît donc fondamental :

- 1- d'identifier les lieux où se discute le changement,
- 2- de construire des lieux de discussion, de débat et de coopération entre les acteurs d'un même territoire,
- 3- de réfléchir aux méthodes d'animation au sein de ces lieux et la manière de conduire la discussion.

• **La prise en compte des filières amont-aval et des prescripteurs**

Lors des échanges, a été mise en avant l'importance de ne pas se focaliser uniquement sur les exploitants agricoles et d'impliquer les filières amont/aval. Les interrogations soulevées: où se situe le pouvoir d'influence et de décision? Quelles sont les logiques des filières amont-aval? Quels sont/seront les influences respectives des acteurs des filières amont-aval?

## PRATIQUE POUR LES TERRITOIRES



tèmes, les trajectoires et/ou les évolutions ne sont pas nécessairement connues et/ou partagées.

- d'associer l'ensemble des acteurs afin d'intégrer dans la mesure du possible la nécessaire adaptation des filières, des collectivités et des consommateurs.

L'accès et la compilation des données sur chaque territoire constituent une limite importante à cet exercice de simulation. Certaines données sont par ailleurs, difficilement accessibles.

La perspective de travail sur ce sujet complexe est la mise en œuvre d'un exercice prospectif visant à élaborer avec les acteurs du territoire des « futurs possibles » de pratiques et/ou de systèmes agricoles, d'étudier la trajectoire et de simuler les impacts économiques de ces « futurs possibles » à l'échelle territoriale.

Ce projet collaboratif associerait sur des territoires volontaires les acteurs de terrain et des acteurs scientifiques de différentes disciplines (agronomes, économistes, sociologues et hydrologues) qui pourraient apporter un éclairage sur les différentes dimensions abordées.

> **Affaire à suivre !**

## Prochaines dates à retenir

■ **LE 21 NOVEMBRE**

à 14h aura lieu le Comité scientifique et technique du Creseb, en présence de ses référents relais.

■ **LE 9 DÉCEMBRE**

à 14h aura lieu le Conseil de groupement du Creseb en présence de l'ensemble de ses membres et partenaires privilégiés.

Merci à tous pour votre participation aux rencontres-ateliers du Creseb ou de l'intérêt que vous y portez ainsi que pour votre implication dans les prochaines échéances à venir !



# LE LIEN ENTRE PRATIQUES AGRICOLES, STRUCTURES DE PAYSAGE ET FUITES D'AZOTE : QUELLES ÉCHELLES ET OUTILS POUR LE DIAGNOSTIC, LA PLANIFICATION, L'ACTION ET L'ÉVALUATION ?

**Différents outils permettent actuellement d'estimer les fuites d'azote à différentes échelles. On peut par exemple citer Syst'N, les reliquats azotés, les bilans azotés, Macroflux, Territ'eau...**

**L**es échelles de réflexion et d'action sont multiples : l'échelle du SAGE, du BV, de l'exploitation, de la parcelle...

Différents facteurs influencent l'évolution des concentrations et des flux d'azote à l'exutoire du bassin versant : la pression azotée, les conditions pédo-climatiques du territoire, les interactions entre eaux superficielles et eaux souterraines, les structures de paysage...

Face à cette diversité d'échelles, de facteurs, d'outils... comment s'y retrouver ? En amont de toute démarche, il apparaît donc important de se concentrer sur les points suivants :

**À quelle échelle travailler ?  
À l'échelle du territoire ?  
De l'exploitation ? Et/ou de la parcelle ? À quel coût ?**

Certains échanges lors de l'atelier portaient sur le fait que l'échelle de l'exploitation, en tant qu'entité de gestion, semble être la bonne pour le diagnostic et pour l'action. En effet, les interlocuteurs qui vont pouvoir mettre en place des actions sont les exploitants agricoles. Par ailleurs, il semble intéressant que l'exploitation soit considérée comme le grain minimal de réflexion et d'action car cela laisse de la souplesse pour choisir un panel d'actions qui pourra être différent en fonction des conditions locales dans lesquelles

s'insère l'exploitation. D'autres échanges ont également montré l'importance de se concentrer sur l'échelle parcellaire, car c'est à cette échelle que des actions ciblées vont pouvoir être priorisées en fonction du budget dont disposent les acteurs.

Les témoignages ont montré qu'il était également nécessaire de se questionner sur l'échelle et la précision du diagnostic à retenir en fonction de la surface du bassin : à partir de quel seuil faut-il affiner le diagnostic sur le territoire ? Vu le coût engendré pour agréger le diagnostic des parcelles en un diagnostic de territoire, cela est-il pertinent, au regard de la taille du territoire et de la structuration des systèmes en place sur celui-ci ?

**Comment mesurer ce qui se passe dans le temps et en fonction des facteurs influençant les flux d'azote sortants ? Avec quelle incertitude ?**

Les échanges ont mis en évidence le fait que les poids des différents facteurs influençant les flux d'azote à l'exutoire du bassin versant ne sont pas équivalents. De plus, les outils utilisés à ce jour pour les simuler sont des outils instantanés alors que l'évaluation à l'exutoire se fait dans le temps. Le lien entre les facteurs explicatifs et ce qui se passe à l'exutoire est donc beaucoup plus complexe que ce que l'on peut imaginer ou mesurer. Face à cela, comment mesurer l'incertitude lorsque l'on néglige tel ou tel aspect des choses pour fixer un objectif ? Quel risque prend-on collectivement dans cet exercice au regard des enjeux sociaux et économiques du territoire ? Comment réduire cette incertitude ou au moins la partager ?



**À quel enjeu se raccrocher ?**

Il est également important de choisir la bonne échelle de travail en fonction de l'enjeu et de la problématique visée : l'échelle de travail ne sera pas nécessairement la même si l'on considère un enjeu « marée verte » ou un enjeu « eau potable » sur une prise d'eau.

**Quels sont les rôles et les limites d'intervention de chaque acteur ?**

Un important débat est né autour du rôle et des limites d'intervention de l'animateur de bassin versant notamment.

Pour certains, la structure de BV est là pour analyser les flux sortants. Ce n'est pas son rôle de rentrer dans la définition ou la modification de process agricoles, qui doit rester du ressort de l'exploitant.

D'autres personnes s'interrogent alors ainsi : comment, dans ce cas, apprécier le résultat ? Comment lier les actions ou les changements de pratiques aux résultats sur les flux sortants ? N'est-il pas plus pertinent et efficace de trouver des outils communs pour établir un diagnostic et définir des actions ensemble ?

La question suivante est donc clairement posée : quelle est la responsabilité de chacun, dans la décision et l'action ?

Des outils de diagnostic ont ensuite été présentés au cours de l'atelier.